

### 166 Conseil

### 167 Ecouter Comprendre Agir

- Rencontre avec le Bâtonnier

### 167 Informations

- Déclarez vos revenus en ligne p166
- Avocats en difficulté
- Commission des Mineurs
- Organisation des tribunaux
- ENADEP
- En rang p170

### 168 Commissions ouvertes

### 169 Formation continue obligatoire

### 170 Europe

- L'Europe en bref
- Appel d'offres

### 170 Agenda

- Mardis de l'ADJ
- Fête de la médiation
- Le crédit face aux réformes

### 171 Vie du Palais

- Concours de la Conférence
- Réunion de l'Anah
- Campagne pour le Dauphinat
- The Paris Rock Show
- Golf Club du Palais
- Football Club du Palais
- Les Cavaliers du Palais

### 171 Carnet

- Dons à la bibliothèque
- Décès

### 172 Structures d'exercice

# Le Bulletin

## La foi du Palais

### Editorial

Yves Repiquet  
Bâtonnier de l'Ordre

La foi du Palais fait partie de ces usages érigés au rang de principe dont la force est telle qu'il n'est besoin d'aucun texte pour les définir et les régler.

C'est la parole donnée dont le respect relève d'une conception commune et unique de l'honneur.

C'est le lien de confiance qui unit deux acteurs de justice qui se respectent.

C'est le contrat verbal entre deux avocats ou entre un magistrat et un avocat qui n'a pour support, ni écrit, ni règlement, mais qui s'impose à ceux qui l'ont passé.

Ce sont de telles relations qui font que l'un s'interdit d'utiliser ce qui a pu lui être confié par l'autre pour le faire tomber dans un traquenard.

Certains en contestent la portée et même l'existence.

Non seulement ce principe existe, mais il doit être défendu.

## Le Conseil

Séance du Conseil de l'Ordre  
du mardi 23 mai 2006

### Externalisation et internalisation

M. Pierre Chaufour, MCO, secrétaire de la commission Textes et Prospectives, ainsi que MM. Régis Carral et Henri de Suremain, membres de cette même commission, ont présenté au Conseil de l'Ordre un rapport sur les nouveaux modes d'assistance juridique à la portée des avocats, à savoir l'externalisation et l'internalisation des prestations juridiques d'une entreprise.

#### Externalisation des prestations juridiques d'une entreprise

Il s'agit de confier à un cabinet d'avocats les services juridiques normalement interne à l'entreprise. L'externalisation de certaines fonctions juridiques est un facteur de nature à renforcer la présence de la profession d'avocat dans la vie économique.

En revanche, cette externalisation est un facteur de risques chez l'avocat pour ce qui concerne sa responsabilité et son indépendance.

C'est pour cette raison qu'une convention très précise doit définir les modalités de cette externalisation et notamment, la mission confiée, les besoins du demandeur de services, les responsabilités ...

#### Internalisation des prestations juridiques d'une entreprise

Il s'agit de prestations récurrentes de l'avocat directement dans l'entreprise afin d'assurer le suivi juridique permanent s'apparentant à un détachement.

Elle permet à l'avocat d'être plus présent dans l'entreprise comme le

sont souvent des acteurs traditionnels tels que les experts-comptables. Là encore, la mise en place d'une convention définissant parfaitement les modalités de cette internalisation est indispensable.

La convention ne doit notamment pas entraîner des transferts de responsabilités et doit préserver l'indépendance de l'avocat.

#### Conclusion du rapport

Ces nouveaux modes d'assistance juridique sont un énorme défi pour la profession qui doit se saisir de ce marché et répondre aux demandes des entreprises.

MM. Pierre Chaufour, Régis Carral et Henri de Suremain estiment que l'Ordre peut assurer la promotion et l'organisation de ces nouveaux modes d'assistance et faciliter la fédération des compétences.

Ces modes d'exercice de notre profession peuvent être mis en oeuvre par tous les cabinets d'avocats quelle que soit leur taille.

Le Bâtonnier se montre favorable à la fédération des compétences individuelles par les Ordres, cela pourrait constituer un service ordinal.

#### Protection du «périmètre du droit»

Le Bâtonnier a rappelé que les avocats se trouvent dans une situation de concurrence vis-à-vis de divers professionnels qui exercent le droit en toute illégalité.

Il appartient à la profession de faire respecter la loi et le Bâtonnier souhaite aborder la question du respect du périmètre du droit sous le prisme de la protection du titre, regrettant qu'il existe certains domaines dans lesquels les avocats n'agissent pas.

Le Bâtonnier recommande l'abandon de la dénomination actuelle de la commission dite «du titre II» qui est en charge de cette question pour que sa nouvelle appellation reflète

mieux sa mission véritable qui est avant tout la protection du public.

Le Conseil s'est montré favorable à cette proposition et une nouvelle dénomination lui sera proposée.

Cette commission, qui doit garder son autonomie au niveau de Paris, doit bénéficier de l'expérience de certains confrères et de ressources pour mener à bien sa mission.

Mais le combat de la profession passe aussi par une meilleure communication vis-à-vis des consommateurs de droit, par une plus grande présence dans les entreprises et par la promotion de nos compétences.

En marge de ce débat, le conseil a approuvé la mise en oeuvre de trois procédures pénales pour exercice illégal de la profession ou usurpation du titre d'avocat.

#### Omissions

**Sont omis du Barreau de Paris, depuis le 17 mai 2006 :**

M. Manuel Ferreira de Carvalho,  
M. Habib Zerhouni.

*Il est rappelé que les omissions ne constituent pas des sanctions.*

#### Déclarez vos revenus en ligne !

Pour cela, il vous suffit de vous connecter sur le site internet de l'Ordre : [www.avocatparis.org/new/cotisations/cotisations.asp](http://www.avocatparis.org/new/cotisations/cotisations.asp)

Si vous n'avez pas encore créé votre compte utilisateur, vous pouvez le faire directement en ligne et ainsi obtenir vos codes d'accès ;

Si vous avez déjà créé votre compte utilisateur, vous pouvez (muni de vos codes d'accès) déclarer vos revenus.

**Attention, cette déclaration en ligne n'est valable que pour les avocats qui n'ont pas encore renvoyé la version papier de leur déclaration !**

# Ecouter Comprendre Agir

## Rencontre avec le Bâtonnier

C'est à la Maison de la mutualité que le Bâtonnier a rencontré cette semaine les avocats des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> arrondissements. Il était accompagné de Mme Laurence Mariani et M. Didier Leick, membres référents de ces arrondissements, de MM. Cédric Fischer, secrétaire du Conseil, Philippe Lucet, AMCO, secrétaire général de l'Ordre et de Gérard Nicolaÿ, MCO, directeur de l'EFB.

Plusieurs sujets ont été abordés tels que :

- la formation continue obligatoire (sanction en cas de retard, formations dans d'autres pays, possibilité d'une formation en ligne) ;
- conditions d'exercice dans le palais : mauvaises conditions de consultation des dossiers, dispersion des tribunaux, vacances judiciaires ;
- déménagement du TGI...

## Informations

### Commission des Mineurs



Une nouvelle commission ouverte de Droit des Mineurs vient d'être créée dans le cadre de la commission de droit de la Famille.

Ses responsables, Mmes Cécile Marchal, Laurence Micallef et Dominique Attias, organisent leur première réunion le **mardi 13 juin à 18h** à l'auditorium de la maison du Barreau et espèrent que de nombreux confrères y participeront. (cf. commissions ouvertes page 168)

### Avocats en difficulté

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, la 1<sup>re</sup> Chambre Complémentaire du Tribunal de grande instance de Paris examine chaque semaine les procédures de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire (simplifiée le plus souvent) des avocats qui ont effectué une déclaration de cessation de paiements.

Depuis le début du mois, ce sont les organismes institutionnels (fisc...) qui ont commencé à engager des procédures contre des avocats en difficulté.

Il est rappelé à nos confrères confrontés à des difficultés pécuniaires que l'Ordre s'est organisé pour leur apporter concours et soutien et s'est entouré de spécialistes des procédures collectives :

- M. Basile Yakovlev, AMCO, qui dirige la Commission Sociale de l'Ordre, peut faire un diagnostic de la situation, aider, conseiller, apporter un appui auprès des principaux créanciers, notamment pour les demandes de moratoire.
- Par ailleurs, le Bureau d'Information et Prévention, qui est en cours de création, pourra intervenir dès les premières difficultés de gestion ou de trésorerie.

#### ATTENTION : Ne réagissez pas trop tard.

Il est rappelé que tout avocat soumis à une procédure de liquidation judiciaire, se voit interdire l'exercice libéral de la Profession.

Renseignements :  
Commission Sociale de l'Ordre  
Tél. : 01 44 32 49 44

### Organisation des tribunaux

#### Déménagement du TI du 11<sup>e</sup>

A compter du **25 juillet 2006**, le Tribunal d'instance du 11<sup>e</sup> arrondissement déménagera ses locaux au 91-93 rue Oberkampf.

#### Service allégé d'été

##### T.I. du 3<sup>e</sup>

Le Tribunal d'instance du 3<sup>e</sup> arrondissement assurera une audience de référés le **mardi 8 août à 9h30** pour les affaires urgentes.

##### T.I. du 12<sup>e</sup>

Le Tribunal d'instance du 12<sup>e</sup> arrondissement tiendra deux audiences pour les instances en référé et au fond qui revêtent un caractère d'urgence **les lundis 17 juillet et 28 août à 9h**.

### ENADEP

Un centre de formation ENADEP est ouvert à Evry.

Cette antenne est destinée à tous les salariés des avocats de la région au sens géographique du terme, les salariés concernés préférant peut-être suivre leur cours à Evry plutôt qu'à Paris.

Les inscriptions s'effectuent directement auprès du centre de l'ENADEP de Paris, le dossier sera à retirer entre le 1<sup>er</sup> juin et le 30 août 2006.

Les stagiaires déjà inscrits recevront un dossier de réinscription après le contrôle annuel des connaissances, il n'est donc pas nécessaire d'en faire la demande.

Renseignements et inscriptions :  
ENADEP  
48, rue de Rivoli - 75004 Paris  
Tél. : 01 48 87 25 85 - Fax : 01 48 87 25 36



## Commissions Ouvertes

Pour la validation au titre de la formation continue, il convient désormais de s'inscrire par mail : [commissions.ouvertes@avocatparis.org](mailto:commissions.ouvertes@avocatparis.org)

Les réunions des Commissions Ouvertes sont accessibles à tous les avocats.

Chacune vaut équivalence de 2 heures au titre de la formation continue obligatoire des avocats.

### Commission Droit de la Protection Sociale et du Handicap

Responsables : M. Philippe Karim Felissi, M. Rachid Meziani

**Mercredi 31 mai à 18h**, salle Albert Brunois

«La procédure devant le Tribunal du Contentieux de l'Incapacité»

### Commission de la Famille

Responsable : Mme Hélène Poivey-Leclercq

Commission pour l'Accès au Droit des Majeurs Vulnérables

Responsables : Mmes Florence Fresnel et Marie-Hélène Isern-Real

**Mardi 6 juin à 18h**, salle du Barreau

«Caution, indivision et domicile conjugal»

Intervenants : M. Denis Talon, AMCO, Mme Michèle Fourtanier, avocat à la Cour.

### Commission ouverte de Droit International

Responsable : Bâtonnier Bernard Vatier

**Mercredi 7 juin à 9h**, Salle du Barreau

### Commission Générale de droit commercial et économique

Responsable : M. Bernard Feugère

Commission de Droit Comptable

Responsable : M. Jacques Mondino

**Judi 8 juin à 18h**, salle du Barreau

ANNULÉE

### Commission de Droit Immobilier

Responsable : Jean-François Péricaud

Sous-Commission des Baux Commerciaux

Responsable : Jehan-Denis Barbier

**Judi 8 juin de 18h à 20h** à l'auditorium de la Maison du Barreau.

Réunion annuelle des avocats et des magistrats de la 18<sup>ème</sup> Chambre du Tribunal de grande instance de Paris. La réunion sera suivie d'un cocktail – participation : 38 €. Renseignements et inscription au Bureau des Commissions Ouvertes.

### Commission Marchés Emergents et Nouvelles Technologies

Responsable : Gérald Bigle

**Vendredi 9 juin à 9h30**, salle du Barreau

«Le droit des jeux vidéo (Part II)»

### Commission Bioéthique et Droit de la Santé

Responsables : Mme Laurence Azoux-Bacrie et M. Soliman Le Bigot

**Lundi 12 juin à 18h**, salle du Barreau

«Les avancées de la recherche sur les maladies du cerveau»

Intervenant : Professeur Jean-Yves DELATTRE, avec l'association de la Recherche sur les Tumeurs Cérébrales (A.R.T.C)

### Commission de la Famille

Responsable : Mme Hélène Poivey-Leclercq

Commission des Mineurs

Responsables : Mmes Cécile Marchal, Laurence Micallef et Dominique Attias

**Mardi 13 juin à 18h** à l'auditorium de la Maison du Barreau

«Le recueil de la parole de l'enfant victime de violences sexuelles ou autres»

Intervenants : M. Thierry Terraube, formateur au centre national d'éducation et de formation de la Police Nationale (CNEFPN), Mme Caroline Rey-Salmon, Médecin expert, M. Paul Messerschmitt, psychiatre, M. Philippe Jourdan, Juge d'Instruction au TGI de Paris.

### Commission Ouverte Internationale

Sous-commission arbitrage international et place de Paris

Responsables : M. Louis Degos et Mme Laurence Kiffer

**Judi 15 juin à 17h30**, salle du Pont neuf

«Actualité jurisprudentielle de la Cour de Cassation»

Intervenant : M. Jean-Pierre Ancel, Président de la première chambre civile de la Cour de Cassation.

Renseignements et inscriptions :  
Commissions ouvertes - Mme Laurence Le Tixerant  
Fax : 01 44 32 49 93  
E-mail : [commissions.ouvertes@avocatparis.org](mailto:commissions.ouvertes@avocatparis.org)

Si vous souhaitez recevoir les annonces de réunions d'une ou plusieurs commissions, vous pouvez vous inscrire sur les listes de diffusion des commissions, sur le site du Barreau de Paris uniquement : [www.avocatparis.org](http://www.avocatparis.org)

L'affluence croissante, et parfois inattendue, aux réunions des commissions ouvertes peut amener à des changements de salles ou d'horaire : soyez compréhensifs !



Direction de la  
formation continue

## Formation Continue **Obligatoire**

Dernier rappel : Les confrères qui ont participé à des colloques, conférences, séminaires de formation continue réalisés par des organismes extérieurs à l'EFB doivent impérativement adresser leurs attestations individuelles à - ODA - l'EFB - Direction Formation Continue - 63 rue de Charenton - 75012 Paris. Ceux qui ont été intervenants à ces formations ou ceux qui ont publiés des écrits juridiques doivent fournir des attestations identiques.

Thème • Niveau	Date • Lieu • Tarif	Spécialité • Coordinateur
<b>Le nouveau régime des offres publiques «transposition de la 13<sup>e</sup> directive»</b> Niveau 2	<b>Mercredi 7 juin 8h30 à 13h</b> CCIP- 27 ave de Friedland- Paris 8 <sup>e</sup> Tarif : 100€ - Inscription : cpigeon@ccip.fr	Droit des Affaires et financiers A.Couret
<b>Les Mercredis du transport du droit «Vol de Marchandises»</b>	<b>Mercredi 7 juin de 17h à 20h</b> EFB - Gratuit Incription : contact@iditasso.fr	Droit du Transport «IDIT»
<b>L'Aide aux victimes «droit du handicap et dommage corporel»</b> Niveau 2	<b>Jeudi 8 juin de 9h à 13h</b> Bibliothèque de l'Ordre - Gratuit Inscription : ifc@efb-paris.avocat.fr	Droit des Victimes F.Bibal
<b>Baux Commerciaux «Cession anticipée et modification des relations contractuelles»</b> Niveau 2	<b>Mardi 20 juin de 9h à 13h</b> Maison du Barreau - Tarif : 80€ Programme : www.efb-paris.avocat.fr	Droit immobilier M-L Sainturat
<b>Blanchiment des Capitaux</b> Niveau 2	<b>Mercredi 21 juin de 9h30 à 11h30</b> Maison du Barreau - Gratuit Inscription : ifc@efb-paris.avocat.fr	Droit Financier Cabinet Brandford-Griffith
<b>Droit du Licenciement : Salariés protégés ; les droits et libertés fondamentales</b> Niveau 2	<b>Jeudi 22 juin de 9h à 18h</b> Maison du Barreau Tarif : 80€ Programme : www.efb-paris.avocat.fr	Droit Social P. Bouaziz
<b>Barreau de Paris Solidarité</b> Niveau 2	<b>Vendredi 23 et 24 juin de 14h à 19h et 9h à 18h</b> Bibliothèque de l'Ordre - Gratuit Inscription : spalau@avocatparis.org	Droit de la Solidarité M-C Perard Accès au Droit
<b>Structures d'exercice des cabinets d'avocats</b> Niveau 2	<b>Mercredi 28 juin de 9h à 18h</b> Maison du Barreau - Tarif : 150€ Programme : www.efb-paris.avocat.fr	Vie professionnelle en partenariat avec LAMY, ANAAFA- J.J. Daigre - G.Nicolaÿ
<b>Droit de l'environnement : installations classées, sites et sols pollués</b> Niveau 2	<b>Mercredi 28 juin de 9h à 18h</b> EFB - Tarif : 80€ Programme : www.efb-paris.avocat.fr	Droit de l'environnement P. Savin
<b>Personnalités Pathologiques : réponses pratiques</b> Niveau 2	<b>Jeudi 29 juin de 14h à 18h</b> Bibliothèque de l'Ordre - Tarif :80€ Programme : www.efb-paris.avocat.fr	Droit de la Famille M. Laroque
<b>Legal english terminology of business Formations</b> Niveau 2	<b>Vendredi 30 juin de 10h à 15h15</b> EFB - Tarif : 100 € Programme : www.efb-paris.avocat.fr	Terminologie Juridique anglaise - W. Yeago

## Europe

### L'Europe en bref Immigration et asile

La Commission européenne a annoncé la création du «Certificat en droit européen de l'immigration et de l'asile» par le réseau Odysseus, réseau académique d'études juridiques sur l'immigration et l'asile en Europe créé en 1998 avec l'appui financier du programme de la Commission.

Ce certificat sera délivré à l'issue d'une année d'étude du 8 septembre 2006 au 13 juillet 2007 à l'Université Libre de Bruxelles.

### Appels d'offres Règlement financier au sein de l'Union européenne


La Commission européenne a publié, le 16 mai dernier, un avis de marché ayant pour objet une étude comparative relative au règlement financier au sein des Communautés européennes (réf.2006/S 92-097924, JOUE S 92, du 16 mai 2006).

L'étude juridique vise à comparer le règlement 1605/2002/CE à d'autres cadres juridiques financiers, notamment ceux du Royaume-Uni, de Finlande, d'Espagne et de Pologne. Réception des offres **avant le 30 juin**.

Renseignements : DBF  
Tél. : 00 32 2 230 83 31 - Fax : 00 32 2 230 62 77  
E-mail : dbf@dbfbruxelles.com  
Site : www.dbfbruxelles.com

## Agenda

### Mardis de l'ADIJ

 L'Association pour le développement de l'informatique juridique (ADIJ), en partenariat avec les éditions juridiques de Lexbase, organise une conférence sur le thème «Négociation des contrats informa-

### En rang

... en rang, certes, mais en rang utile.

Pour prendre rang à la date de l'hypothèque provisoire inscrite, l'hypothèque définitive doit être publiée dans le délai de 2 mois courant du jour où le titre obtenu est passé en force de chose jugée (article 263 du décret du 31 juillet 1992).

A force de chose jugée le jugement qui n'est susceptible d'aucun recours suspensif d'exécution (article 520 du NCPC).

De nombreux sinistres sont la conséquence du retard ou de l'oubli de ce délai, car alors l'hypothèque définitive ne prend rang qu'à la date de sa publication, sans rétroagir à celle de la publication de l'hypothèque provisoire.

Sachez tenir votre rang !

**Bruno Richard, AMCO**  
Directeur du Bureau des Assurances  
Tél. 01 44 88 59 82 - Fax. 01 44 88 59 98  
E-mail : brichard@avocatparis.org

tiques et NTIC : les nouvelles problématiques rencontrées» le **mardi 13 juin à 17h30** à la Maison du Barreau.

Intervenants : Mmes Valérie Sédallian, avocat à la Cour et Fabienne Pirotte, Juriste «contrats et nouvelles technologies» à la Société générale. Cette conférence sera suivie d'une réunion amicale autour d'un verre à partir de 19h30.

Paf : 16 € (gratuit pour les membres de l'ADIJ).

Renseignements et inscriptions :  
Mme Christiane Féral-Schuhl, Présidente de l'ADIJ  
Fax : 01 42 68 15 45  
E-mail : coordination.adij@salans.com  
Site : www.adij.fr

### Fête de la médiation

L'institut de formation à la médiation et à la négociation (Ifomene), en partenariat avec l'association des médiateurs européens, invite tous les avocats à participer à la fête de la médiation initiée par le Barreau de Paris, qui aura lieu le **samedi 17 juin de 10h à 17h** dans ses locaux.

Seront également présentes de grandes associations de médiation conventionnelle, commerciale et familiale afin de mieux faire connaître

les nouveaux modes de résolution de conflits.

Des rencontres et débats auront lieu avec les auteurs d'ouvrages sur la médiation. Entrée libre.

Renseignements : Ifomene  
21, rue d'Assas - 75006 Paris  
Tél. : 01 44 39 52 18 ou 04  
E-mail : ifomene@icp.fr  
Site : www.icp.fr

### Le crédit face aux réformes

Dans le cadre des conférences du lundi, l'association Droit et Commerce co-organise une conférence avec l'Association Nationale des Juristes de Banque, le **lundi 19 juin à 18h**, dans la grande salle d'audiences du Tribunal de commerce de Paris.

M. Jean-Louis Guillot, directeur des affaires juridiques du groupe BNP Paribas et M. André Prüm, professeur agrégé, Doyen de la faculté de droit, d'économie et de finance de l'université du Luxembourg, interviendront sur le thème : «Le crédit face aux réformes : Loi de sauvegarde et droit des sûretés».

Renseignements :  
Mme Isabelle Aubard,  
Secrétaire Général de Droit et Commerce  
Tél. : 01 46 28 38 37 - Fax : 01 46 28 38 37

## Vie du Palais

### Concours de la Conférence

Les séances du concours de la Conférence, présidées par le Bâtonnier, auront lieu à la bibliothèque de l'Ordre, à 19h30.

- **mardi 6 juin**, 24<sup>e</sup> séance. Sujets :
    - «Les frontières sont-elles toutes franchissables ?»
    - «Faut-il réhabiliter le corset ?»
- Rapporteur : Mme Dorothée Bisaccia Bernstein, 12<sup>e</sup> secrétaire.

Renseignements :  
M. Benoît Deniau, 11<sup>e</sup> secrétaire  
Tél. : 01 53 70 10 40 - Fax : 01 53 70 10 41  
E-mail : benoit.deniau@bdf.net

### Réunion de l'Anah

La prochaine réunion de la section parisienne de l'Association nationale des avocats honoraires se tiendra le **mercredi 7 juin à 15h** dans la salle de la CNBF (4, place de la Sorbonne – 75005 Paris).

Après la réunion, M. Nicolas Jacob, avocat honoraire, donnera une conférence sur le thème «Lacordaire».

Renseignements (le matin) :  
Mme Jacqueline Bromberger, avocat honoraire  
Tél. : 01 42 88 57 74  
E-mail : jibro@noos.fr

### Campagne pour le Dauphinat

M. Christian Charrière-Bournazel, AMCO, candidat au Dauphinat, vous invite le **lundi 12 juin à 19h30** à l'auditorium de la Maison du Barreau, à la projection du téléfilm «Le Procès de Bobigny», qui sera suivie d'un débat sur le thème : «Des femmes contre les injustices. L'honneur de la transgression».

Seront présents notamment Mme Gisèle Halimi, avocat à la Cour, Mme le Bâtonnier Dominique de La Garanderie, Mme Caroline Mécaray, MCO, Mme Frédérique Dupuis-

Toubol, avocat à la Cour, Mme Laure Heinich Luijter, 1<sup>er</sup> secrétaire de la Conférence, Mme Carol Xueref, Directrice d'Essilor International, en présence de Mme Anouk Grinberg (rôle de G. Halimi dans le film).

Renseignements et inscriptions :  
Mme Baldine Fichter  
Tél. : 01 43 87 4303  
E-mail : baldine.fichter@charriere-bournazel.com  
Site: www.charriere-bournazel.com

### The Paris Rock Show

Dans le cadre des activités de «La Voix de son Maître», M. Ismail Benaïssi, avocat à la Cour, et le groupe musical «The Smile Band» organise un dîner-buffet suivi d'un concert de 40 titres des années 70, le **samedi 17 juin à partir de 20h** au Manège du Paris Golf & Country-Club à Rueil-Malmaison (92). Paf : 80 €. Tenue de cocktail exigée.

Renseignements :  
M. Ismail Benaïssi, avocat à la Cour  
Tél. : 01 47 64 97 80

### Golf Club du Palais

L'équipe de golf du Barreau de Paris a remporté, les 5 et 6 mai dernier, la 27<sup>e</sup> rencontre l'opposant au Barreau de Bruxelles, sur le golf de 7 Fontaines à Waterloo, dans le cadre du Challenge du Jeune Barreau qui a été créé en 1979. Il s'agit de la 17<sup>e</sup> victoire de l'équipe du Barreau de Paris et de la 3<sup>e</sup> consécutive. La prochaine rencontre aura lieu en France au mois de mai 2007.

### Football Club du Palais

Le Football club du Palais a rencontré le Barreau d'Edimbourg les 10, 11 et 12 mars dernier et a malheureusement perdu 3 à 0 malgré une résistance farouche.

Le 13 mai dernier, une rencontre a eu lieu avec le Barreau de Lyon qui s'est soldé par la victoire des lyonnais 4 à 3 à la dernière minute du match.

Les avocats souhaitant rejoindre cette association peuvent prendre contact avec M. Jean-Marc Zerbib, avocat à la Cour, secrétaire général du FCP.

Renseignements :  
Tél. : 01 44 51 09 09  
E-mail : avocjnz@club-internet.fr

### Les Cavaliers du Palais

M. Michel Gervais, Président de l'association des Cavaliers du Palais, recherche un successeur pour éviter que son association ne meure.

Renseignements :  
Mme Laurence Le Tixerant  
Tél. : 01 44 32 49 94  
E-mail : lle-tixerant@avocatparis.org

## Carnet

### Dons à la bibliothèque

A déposé un ouvrage à la bibliothèque de l'Ordre :

Mme Muriel Godlberg-Darmon, avocat à la Cour, «L'introduction en bourse».

*Le Bâtonnier et le Conseil remercient la donatrice.*

### Décès

Le Bâtonnier et le Conseil de l'Ordre ont la tristesse de faire part du décès de : M. Francis Raulet, avocat honoraire, ancien secrétaire de la Conférence, survenu le 26 avril à l'âge de 77 ans ; M. François Duhot, avocat honoraire, survenu le 30 avril à l'âge de 72 ans ; M. Henri Monnet, avocat honoraire, survenu le 18 mai à l'âge de 86 ans.

*Le Bâtonnier et le Conseil adressent à leur famille leurs sincères condoléances.*

Rédacteur en chef  
Serge Perez, AMCO, avocat à la Cour  
Rédactrice  
Stéphanie Le Traou  
Maquette  
Stéphanie Le Traou

Colloque - Mercredi 28 juin de 9h à 18h

Auditorium de la Maison du Barreau

## Structures d'exercice

Importance du choix pour le développement du cabinet.  
Quelles réformées pour l'avenir de la profession ?

Sous la présidence de :

M. Jean-Jacques Daigre, Professeur à  
l'Université Paris 1 (Panthéon-Sorbonne)

Avec les interventions de :

Mme Brigitte Longuet, MCO

M. Gérard Algazi, AMCO

M. Jean-Jacques Caussain, AMCO

M. Jean-Pierre Forestier, MCO

M. Edouard de Lamaze, AMCO

M. Dominique Mondoloni, MCO

M. Gérard Nicolay, MCO

M. Jean-Michel Tron, MCO

M. Jack Demaison, avocat à la Cour

M. Jean-Pierre Durieux, Président d'Honneur  
de L'ANAFA



Renseignements et inscriptions :  
Direction de la Formation Continue  
63, rue de Charenton - 75012 Paris  
Tél. : 01 43 43 78 34 ou 38  
Site : [www.efb-paris.avocat.fr](http://www.efb-paris.avocat.fr)

9h : Ouverture par M. Yves Repiquet, Bâtonnier de l'Ordre

### Structuration des cabinets d'avocats

- La grande diversité des modèles
- La liberté de choix des structures
- Le financement, la fiscalité, l'organisation
- L'expérience de la Direction de l'Exercice Professionnel

### Métamorphoses des structures

- Transformation, restructuration, regroupement

13h : Conclusion par M. Marc Guillaume, Maître des requêtes  
au Conseil d'Etat, Directeur des Affaires civiles et du  
Sceau, Ministère de la Justice

14h : Reprise des travaux

### Transmission des structures

- La patrimonialité, évaluation des cabinets
- Le financement
- La retraite : le régime légal, comment l'optimiser contractuellement ?

### La gestion des conflits

- Principaux types de conflits
- Comment les anticiper ?
- Comment les régler ?

### Synthese et propositions

18h : M. Renaud Dutreil, Ministre des Petites et Moyennes  
Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et des  
Professions libérales

